

Évaluation de l'initiative Jumeler les Canadiens et les Canadiennes aux emplois disponibles

L'initiative est entrée en vigueur en 2013 et elle prévoit quatre mesures visant à aider les chômeurs à retourner au travail plus rapidement.



PRINCIPALES CONSTATATIONS

L'évaluation a révélé qu'il était nécessaire d'accroître l'efficacité des recherches d'emploi et d'inciter les prestataires d'assurance-emploi à accepter tout travail convenable. Bien que certaines des mesures aient contribué en quelque sorte à l'atteinte des objectifs de l'initiative, d'autres ont eu des effets mitigés.



1 Changements législatifs aux définitions des termes « démarches raisonnables de recherche d'emploi » et « emploi convenable et aux mesures d'intégrité améliorées

- Les mesures d'intégrité améliorées ont donné lieu à une meilleure surveillance des prestataires et les ont aidés à retourner au travail plus rapidement.
- Cependant, les changements législatifs ne les ont pas incité à déployer plus d'efforts dans leurs démarches de recherche d'emploi.
- Les prestataires ont eu peu connaissance des changements.

2 Amélioration du service Alertes-Emplois et de l'information sur le marché du travail

- La connaissance et l'utilisation du service Alerte-Emplois ont augmenté.
- Cependant, cela n'a pas entraîné d'amélioration marquée des résultats sur le marché du travail.

3 Amélioration des liens entre le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le programme d'assurance-emploi

- La mesure a eu une influence minime sur le nombre de Canadiens envisagés et embauchés pour des emplois pour lesquels les employeurs demandaient des travailleurs étrangers temporaires.

4 Projets de collaboration avec la Colombie-Britannique et le Manitoba

- L'efficacité de la mesure a été limitée.
- Des données probantes portent à croire que ce type d'intervention pourrait être efficace s'il était mieux ciblé vers certains sous-groupes de prestataires d'assurance-emploi.

Le rapport complet de l'évaluation de l'initiative Jumeler les Canadiens et les Canadiennes aux emplois disponibles est disponible au www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/initiative-jumeler-canadiens-emplois-disponibles.html

